



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE DU MONÇAY 8 4140 SPRIMONT Belgique

📄 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:
19/08/2025

📅 Prochaine visite avant le:
19/08/2026

👤 Agent-visiteur:
Mikael Farrauto

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Chable Olivier
Adresse	RUE DU MONÇAY 8, 4140 SPRIMONT, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	Chable Olivier
Adresse	RUE DU MONÇAY 8 4140 SPRIMONT Belgique
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE DU MONÇAY 8 4140 SPRIMONT Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	13934562
GRD	Résa
Type de locaux	Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)	

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Résa
Numéro de compteur	13934562
Code EAN	Nc
Liaison compteur-tableau	XVB 4X6
Tension de service	3 x 400 V + N
Protection générale	21A 4P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	22
Description de l'installation	.

Tableau(x) électrique(s)



Contrôles et essai

Testeur d'installation: FLK-TI-010/5394291

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielle	NOK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre (Ω)	22
Isolement ($M\Omega$)	24,4
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
C. Liaisons équipotentielle		
	Compléter les liaisons équipotentielle principale (eau, gaz, arrivée et départ chauffage).	L1: 4.2.3.2.
E. Schémas		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
F. Tableau électrique		
	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
H. Code couleurs et canalisations		
	Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	

Plusieurs boîtes de dérivation sont à remplacer

Remarques

⚠ Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.

⚠ ⚠ Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.



Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 19/08/2026. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes

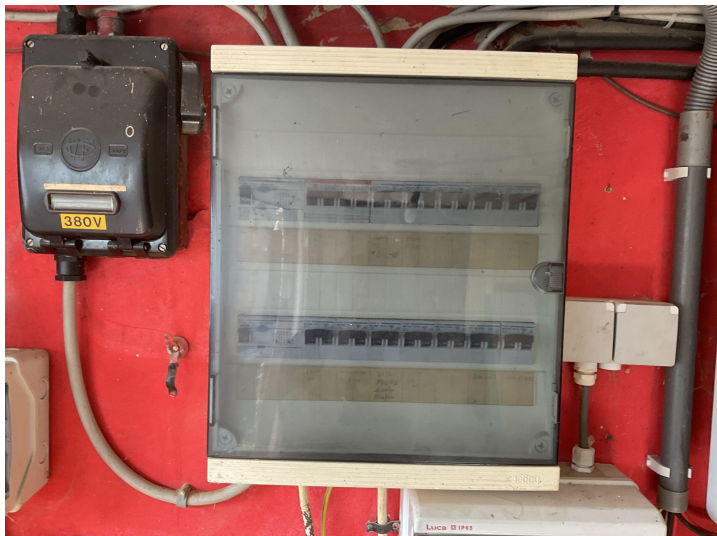


Tableau 1

Libellé	Photo
À reconditionner	
Manque liaison equipotentiel	



Libellé	Photo
Prises sans terre doit etre protégé par un diff 30ma	
Supprimé les canalisations hors usage	